

CALENDRIER UNIVERSITAIRE POUR L'ANNÉE 2017-2018

	<i>ÉTÉ 2017</i>		<i>AUTOMNE 2017</i>		<i>HIVER 2018</i>	
Date d'ouverture des admissions	21 novembre 2016		21 novembre 2016		7 août 2017	
	Admission en ligne	Admission par formulaire papier	Admission en ligne	Admission par formulaire papier	Admission en ligne	Admission par formulaire papier
Premier cycle : Programmes contingentés ² Programmes non contingentés	s. o. 1 ^{er} avril 2017	s. o. 15 avril 2017	1 ^{er} mars 2017 5 août 2017	s. o. 15 août 2017	15 octobre 2017 15 novembre 2017	s.o. 1 ^{er} décembre 2017
Cycles supérieurs :						
2 ^e cycle Programmes contingentés ² Programmes non contingentés	1 ^{er} avril 2017 1 ^{er} avril 2017	s. o. s. o.	1 ^{er} mars 2017 15 mai 2017	s. o. s. o.	15 octobre 2017 15 octobre 2017	s. o. s. o.
3 ^e cycle	1 ^{er} avril 2017	s. o.	1 ^{er} février 2017	s.o.	1 ^{er} novembre 2017	s.o.
Candidats ayant un statut autre que canadien ou résident permanent	s. o.	s. o.	15 avril 2017	15 avril 2017	15 septembre 2017	15 septembre 2017
Début du trimestre ³	1^{er} mai 2017 (lundi)		5 septembre 2017 (mardi)		8 janvier 2018 (lundi)	
Journée d'accueil ⁴	s. o.		6 septembre 2017		s. o.	
Date limite d'inscription ^{1,5} ► Réinscription sans frais de retard ⁶	5 mai 2017 s. o.		12 septembre 2017 15 août 2017		15 janvier 2018 18 décembre 2017	
Date limite de modification d'inscription : changement de groupe, abandon avec remboursement et ajout de cours ⁷ ► Cours à horaire condensé ► Cours à horaire régulier	5 mai 2017 8 mai 2017		s. o. 12 septembre 2017		s. o. 15 janvier 2018	
Date limite d'abandon sans mention d'échec au relevé de notes ► Cours à horaire condensé ► Cours à horaire régulier	25 mai 2017 20 juin 2017		s. o. 25 octobre 2017		s. o. 26 février 2018	
Journées institutionnelles de report d'examen	7-8 juillet 2017 (condensé) - 19-20 août 2017 (régulier)		12-13 janvier 2018		4-5 mai 2018	
Cours intensif : aucun abandon sans mention d'échec n'est autorisé	s. o.		s. o.		s. o.	
Remise des résultats : Des départements au registraire ► Cours à horaire condensé ► Cours à horaire régulier Du registraire aux étudiants ► Cours à horaire condensé ► Cours à horaire régulier	4 juillet 2017 25 août 2017		s. o. 10 janvier 2018		s. o. 4 mai 2018	
	20 juillet 2017 11 septembre 2017		s. o. 18 janvier 2018		s. o. 22 mai 2018	
Semaines d'études pour les cours à horaire régulier ⁸	19 juin au 23 juin 2017		9 octobre au 13 octobre 2017		5 au 9 mars 2018	
Congés : Journée nationale des Patriotes Fête nationale du Québec Fête du Canada Fête du Travail Action de grâces Vendredi saint Lundi de Pâques	22 mai 2017 24 juin 2017 1 ^{er} juillet 2017		4 septembre 2017 9 octobre 2017		30 mars 2018 2 avril 2018	
Fin du trimestre ³ : ► Cours à horaire condensé ► Cours à horaire régulier	20 juin 2017 (mardi) 11 août 2017 (vendredi)		s. o. 18 décembre 2017 (lundi)		s. o. 20 avril 2018 (vendredi)	

N.B. Ce calendrier peut être légèrement différent pour les programmes qui sont offerts conjointement avec d'autres constituantes de l'Université du Québec ou d'autres universités québécoises.

¹ Ces dates peuvent être modifiées sans avis. Frais pour une admission soumise en ligne : 30 \$; frais pour une admission soumise sur un formulaire papier : 60 \$

² Advenant que des places soient toujours disponibles à la date limite, des candidatures additionnelles seront considérées jusqu'à la date limite applicable pour les programmes non contingentés.

³ Dans des cas exceptionnels, le doyen des études peut autoriser, pour une ou plusieurs activités d'enseignement, une date de début ou de fin de trimestre hors du calendrier universitaire.

⁴ Les activités se déroulant en matinée ont une durée de 90 minutes de façon à permettre la tenue de rencontres d'accueil académique des étudiants.

⁵ Toute inscription doit avoir lieu au plus tard avant la deuxième séance de cours.

⁶ Des frais de retard de 50 \$ sont exigibles pour toute réinscription tardive.

⁷ Pour qu'il y ait remboursement pour un cours qui débute après cette date, l'abandon doit être fait avant le début du cours.

⁸ La semaine d'études est une semaine de formation universitaire pendant laquelle il n'y a pas d'activités d'enseignement.

Adopté par le conseil d'administration 391-CA-5984

13 juin 2016